

Traam

Les données personnelles

Première STMG – Droit

Sommaire

Fiche pédagogique	3
Organisation de la séquence	5
Scénario	9

THEME 4. QUELS SONT LES DROITS RECONNUS AUX PERSONNES ?

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- ✓ **Classe concernée** : Première STMG
- ✓ **Matière** : Droit
- ✓ **Thème 4**. Quels sont les droits reconnus aux personnes ?
- ✓ **Sous-thèmes 4.1**. Les droits extra-patrimoniaux
- ✓ **Durée de la séance** : 3 heures 30
- ✓ **Période** : Deuxième trimestre – courant février
- ✓ **Conditions de réalisation / Organisation de la classe**
 - 23 élèves
 - Première étape : Réalisation de la situation – Orléans Loiret Basket Association
 - Deuxième étape : Évaluation de la compétence 4.2. Protéger les données personnelles et la vie privée sur la plateforme Pix
- ✓ **Support à la disposition des élèves**
 - Situation réalisée dans le cadre du sous-thèmes 4.1. *Les droits extra-patrimoniaux.*

LE PROGRAMME

Place dans le programme

- ✓ Cette séquence trouve sa place dans le thème 4 du programme intitulé :
« *Quels sont les droits reconnus aux personnes ?* »

Capacité de la séquence

A la fin de la séquence l'élève doit être capable :

- ✓ D'expliquer les enjeux de la protection des données à caractère personnel ;
- ✓ De vérifier le respect des obligations liées à la protection des données à caractère personnel.

Notions à construire

- ✓ Droits de la personne.
- ✓ **Protection des données à caractère personnel.**
- ✓ Respect de la vie privée.
- ✓ Droit à l'image

Contexte et finalités

Le droit confère à la personne, par le seul fait de son existence, des droits inaliénables, insaisissables et imprescriptibles.

Les données formelles et informelles laissées par une personne juridique sur internet constituent son identité numérique. Les données à caractère personnel doivent être particulièrement protégées.

Pour illustrer les caractères et la protection des droits extrapatrimoniaux, sont étudiés le droit au respect de la vie privée, avec notamment la protection des données à caractère personnel, et le droit à l'image à travers l'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

Transversalités

- ✓ Management
- ✓ Économie
- ✓ Sciences de Gestion et du Numérique

Pré requis :

Management :

QUESTIONS : chapitre 1.2 Comment appréhender la diversité des organisations

Notions : Finalités – Buts/ Organisations de la société civile : associations, ONG, syndicats, fondations

Capacités :

- D'identifier les critères et les spécificités permettant de distinguer les grandes catégories d'organisations ;
- De caractériser une organisation donnée

Indications complémentaires : Les organisations de la société civile poursuivent un but non lucratif : elles proposent des services non marchands destinés à satisfaire leurs adhérents ou l'ensemble d'une population (action humanitaire par exemple). La spécificité des moyens mobilisés (modes de financement, ressources humaines) peut faire émerger des tensions et des conflits d'intérêts

Sciences de Gestion et Numérique :

QUESTIONS Chapitre 1.1 Comment définir les différents types d'organisation ?

Notions : But économiques de l'organisation

Capacités :

- Distinguer les grandes catégories d'organisations

ORGANISATION DE LA SEQUENCE

Planification de la séquence

Séances	Étapes	Durée
Mardi 4 février 2020	Réalisation de la situation OLBA dans le cadre du sous-thème 4.1	50 minutes
Mercredi 5 février 2020	Correction de la situation OLBA	25 minutes
	Présentation de Pix	
	Inscription des élèves sur Pix	
	Réalisation de tests	25 minutes
Mardi 11 février 2020	Compétence 4.2 Protéger les données personnelles et la vie privée	50 mn
Mercredi 12 février 2020	Bilan : débriefing, ressenti des élèves, remédiations	30 minutes

✓ **Réalisation de la mise en situation Orléans Loiret Basket par les élèves**

Objectif du TD

A la fin du TD, les élèves doivent être capable de :

- D'expliquer les enjeux de la protection des données à caractère personnel ;
- De vérifier le respect des obligations liées à la protection des données à caractère personnel ;

Justification pédagogique

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) en vigueur depuis 25 mai 2018 dans l'Union Européenne, impose aux organisations de protéger leurs données personnelles.

Par l'intermédiaire du cas sur l'association Orléans Loiret Basket, les élèves étudient la protection des données personnelles, d'un point de vue de l'adhérent, à qui le RGPD reconnaît des droits. Le cas a aussi pour objectif de montrer aux élèves que l'association a des obligations puisqu'elle collecte et analyse les données à caractère personnel de ses membres et qu'elle doit en assurer la protection. Cette étude doit permettre aux élèves d'expliquer les enjeux de la protection des données à caractère personnel.

Séance du mercredi 5 février 2020– Cas Orléans Loiret Basket Association- Utilisation de la plateforme Pix

Première partie de la séance

✓ **Correction du cas Orléans Loiret Basket Association**

Deuxième partie de la séance

✓ **Présentation de Pix aux élèves**

- Explication aux élèves de l'intérêt de Pix.
- Visionnage de la vidéo « **La certification Pix, ce qu'il faut savoir** »



Source – Lien hypertexte vers la vidéo : <https://dane.ac-bordeaux.fr/pix-2/> (vidéo de 2.48)

✓ **Inscription individuelle par les élèves sur la plateforme Pix**

- Connexion de chaque élève sur Netocentre
- Lancement de l'application Pix

- Inscription individuelle sur Pix

✓ **Réalisation de tests individuels par les élèves pour se familiariser avec la plateforme Pix**

Domaine 4 – Protection et sécurité

Compétence 4.2 – Protéger les données personnelles et la vie privée

Maîtriser ses traces et gérer les données personnelles pour protéger sa vie privée et celle des autres, et adopter une pratique éclairée (avec le paramétrage des paramètres de confidentialité, la surveillance régulière de ses traces...).

Séance du mardi 11 février 2019 – Utilisation de Pix

✓ **Utilisation de la plateforme Pix**

Domaine 4 – Protection et sécurité

Compétence 4.2 – Protéger les données personnelles et la vie privée

Maîtriser ses traces et gérer les données personnelles pour protéger sa vie privée et celle des autres, et adopter une pratique éclairée (avec le paramétrage des paramètres de confidentialité, la surveillance régulière de ses traces...).

Justification pédagogique

La compétence 4.2 « Protéger les données personnelles et la vie privée » est exploitable dans le cadre du programme de Droit du thème 4 : «quels sont les droits reconnus aux personnes ?»

L'application liée au cas de l'association Orléans Loiret Basket Association permet aux élèves de :

- Savoir ce qu'est une donnée à caractère personnel et quels sont les droits des personnes mineures sur leurs données personnelles ;
- Comprendre le Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles et les obligations qu'il implique pour les organisations qui doivent :
 - Protéger les données contre les attaques éventuelles en prévoyant des mesures et des procédures ;
 - Demander le consentement des personnes dont elles collectent les données personnelles ;
 - Avertir la CNIL en cas de risque d'atteinte à la protection de la vie privée.
- De connaître les droits reconnus par le RGPD aux personnes quant à leurs données à caractère personnel. Elles peuvent :
 - Demander d'accéder à leurs données personnelles détenues par les organisations ;
 - D'exiger la rectification des données qui ont été collectées ;
 - D'exiger la suppression de ces données.
- Cerner les enjeux de la protection des données c'est-à-dire de redonner aux citoyens le contrôle de leurs données à caractère personnel et par conséquent de donner un cadre juridique aux organisations qui pourraient revendre ces données à des fins publicitaires.

L'évaluation formative sur Pix s'inscrit dans la continuité de ce travail. En réalisant les entraînements, les élèves s'évalueront sur la protection des données personnelles et la vie privée.

Réalisation de l'entraînement sur Pix

- Les élèves se connectent sur leur espace personnel Pix
- Ils répondent aux questions de la compétence 4.1.
- Les élèves consultent les réponses et les tutoriels pour leurs réponses fausses ou pour les autres réponses.

Séance du mercredi 12 février – Bilan

Les réponses saisies par les élèves sont exploitées afin de préparer le bilan. Cette séance permettra de faire un débriefing et de remédier aux difficultés rencontrées par les élèves.

Les élèves pourront prendre connaissance individuellement de leur positionnement sur la compétence 4.2. Protéger les données personnelles et la vie privée.

Bilan : débriefing, ressenti des élèves, remédiations en consultant :

- leur profil personnel Pix
- leur fiche personnelle d'appréciation suite au travail réalisé

Fiche personnelle d'appréciation

Nom – Prénom de l'élève			
Appréciation générale			
Points Positifs			
Axes d'amélioration			
Compétence 4.2. Protéger les données personnelles et la vie privée (Pix)	Acquis	En voie d'acquisition	Non acquis
J'ai compris : - l'importance de protéger les données personnelles et la vie privée			

Objectifs du TD :

A la fin du TD vous devez être capable de :

- De vérifier le respect des obligations liées à la protection des données à caractère personnel ;
- D'expliquer les enjeux de la protection des données à caractère personnel.

Première étape : Scénario Orléans Loiret Basket Association

A l'aide de vos connaissances et des annexes répondez aux questions suivantes :

1. Analysez la situation en utilisant des qualifications juridiques.
2. Vérifiez si le RGPD s'applique aux associations.
3. Indiquez quelles peuvent être les données personnelles dont dispose l'association OLBA.
4. Rédigez les arguments juridiques des deux parties concernées.
5. Expliquez les enjeux de la protection des données à caractère personnel.

Seconde étape : Pix – Domaine 4. Protection et Sécurité

Afin de renforcer vos connaissances dans le domaine de la protection des données, vous utilisez la plateforme Pix.

- Connectez-vous sur votre espace personnel Pix
- Débutez votre parcours en répondant à la compétence 4.2. Protéger les données et la vie privée.
- Après chaque étape, consultez les questions aux réponses fausses et les tutoriels correspondants.

Synthèse individuelle : rédigez une note à votre responsable qui répond à la question :

Comment protéger les données à caractère personnel ?

Vous aborderez les enjeux de la protection des données à caractère personnel ainsi que leurs moyens de protection.

Actuellement élève en Première STMG, vous avez décidé de réaliser votre stage d'une semaine dans une association, dans le but de réaliser votre dossier d'étude de gestion, sur cette organisation. Vous participez aux tâches du service administratif d'un grand club de basket-ball, l'OLBA, l'Orléans Loiret Basket Association. Avec plus de 500 licenciés, l'OLBA est le premier club de basket de la région Centre-Val de Loire et s'investit beaucoup en faveur des jeunes (à partir de 3 ans). Trente-huit équipes évoluent dans les divers championnats.

Votre responsable de stage, fait appel à vos connaissances et compétences dans le domaine du droit, cours que vous suivez en série STMG. Il a entendu parler du RGPD, le Règlement général sur la Protection des Données entré en vigueur le 25 mai 2018. Inquiet, il vous demande si une association comme l'OLBA, doit respecter toutes les obligations de ce texte, qui lui semblent fastidieuses en matière de données personnelles. L'association est actuellement confrontée à un parent qui lui reproche d'avoir recueilli des informations personnelles (nom, prénom, adresse, date de naissance, téléphone, mail...).

Vous êtes chargé(é) par votre responsable d'analyser et de le conseiller sur cette situation juridique.

RESSOURCE 1 : Qu'est-ce qu'une donnée à caractère personnel ?

Il s'agit de toute information relative à une personne physique susceptible d'être identifiée, directement ou indirectement : un nom, un prénom, une adresse électronique, d'une localisation, d'un numéro de carte d'identité, d'une adresse IP, d'une photo, d'un profil social ou culturel.

www.service-public.fr

RESSOURCE 2 : La protection des données à caractère personnel des mineurs.

En France, l'âge retenu est de 15 ans : les enfants de 15 ans ou plus peuvent consentir eux-mêmes au traitement de leurs données fondé sur le consentement dans le cadre des services de la société d'information. En-dessous de 15 ans, la loi « Informatique et Libertés » impose le recueil du consentement conjoint de l'enfant et du titulaire de l'autorité parentale.


www.cnil.fr

DOCUMENT 1 : Le RGPD et les associations

Si votre association a besoin, dans le cadre d'un événement, d'une collecte de don, d'un financement participatif, ou d'une adhésion, du nom, prénom, adresse mail, numéro de téléphone ou adresse postale, ou d'une pièce d'identité..., elle est d'office soumise au RGPD, et ce même si ces informations sont stockées dans un livre de compte, un cahier à petit carreaux ou un fichier texte ou Excel sur ordinateur.

www.helloasso.com

FICHE D'INSCRIPTION 2019/2020



RENEUVELLEMENT CREATION MUTATION

NOM : PRENOM :

SEXE : M / F DATE DE NAISSANCE :/...../..... CATEGORIE :

TELEPHONE : MAIL :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

PROFESSION : ENTREPRISE :

OU ETABLISSEMENT SCOLAIRE FREQUENTE :

SI LICENCIÉ MINEUR	PERE	MERE
Nom		
Prénom		
N° Tél		
Mail		
Profession		
Entreprise		
Je souhaite participer à la vie associative Du club (sports, goûters...)	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
Mon entreprise est éventuellement intéressée Par un partenariat avec le club	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON

ATTESTATION DE PAIEMENT/FACTURE : OUI NON

DROIT A L'IMAGE
 Je soussigné(e)..... licencié (e) ou responsable légal de.....
 Accepte que les photos et les films sur lesquels je figure ou figure mon enfant puissent être utilisées à des fins non commerciales
 (Site internet du club ou affiches...)
 Date :Signature (Précédée de la mention « lu et approuvé)

AUTORISATION PARENTALE
 Je soussigné(e)..... Père, Mère, Tuteur du licencié(e) désigné(e) ci-dessus,
 autorise en cas d'urgence, les responsables ou entraîneurs d'Orléans Loiret Basket Association à prendre les dispositions utiles pour la mise en œuvre des traitements médicaux ou chirurgicaux jugés nécessaires.
 Personne(s) à prévenir en cas d'urgence (Nom et Tél) :
 autorise le transport de mon enfant par une tierce personne lors des déplacements et dégage OLBA de toutes responsabilités
 Date : Signature (Précédée de la mention « lu et approuvé)

CHARTRE DU LICENCIÉ
 Je certifie avoir pris connaissance de la charte du licencié du club (consultable et téléchargeable sur le site internet du club www.orleansloiretbasket rubrique Association puis documents) et m'engage à la respecter

Règlement général sur la protection des données (RGPD)
 OLBA s'engage à protéger et sécuriser vos données personnelles. Conformément à la réglementation, vous bénéficiez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification et de suppression ainsi que du droit de définir des directives relatives au sort des données personnelles après la mort. Vous disposez également d'un droit à la portabilité de vos données ainsi que d'un droit à la limitation du traitement dans certains cas précis visés par le règlement européen n°2016/679 (RGDP)

Dossier complet à remettre à : OLB Association 14, Avenue Alain Savary 45100 ORLEANS, ou à chaque entraîneur avant le 01/09/2019. (reprise championnat le 14/09/2019)

DOCUMENT 3 : Un cadre européen : le RGPD

Le 25 mai 2018 le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) est entré en vigueur dans l'Union Européenne. Son but est d'empêcher que les informations laissées par les internautes soient utilisées à mauvais escient ou volées. À partir de cette date, tous les pays européens appliquent les mêmes règles pour protéger les données à caractère personnel, qui sont particulièrement sensibles. Tout organisme quels que soient sa taille, son pays d'immatriculation et son activité, peut être concerné (entreprise, organisation publique, association).

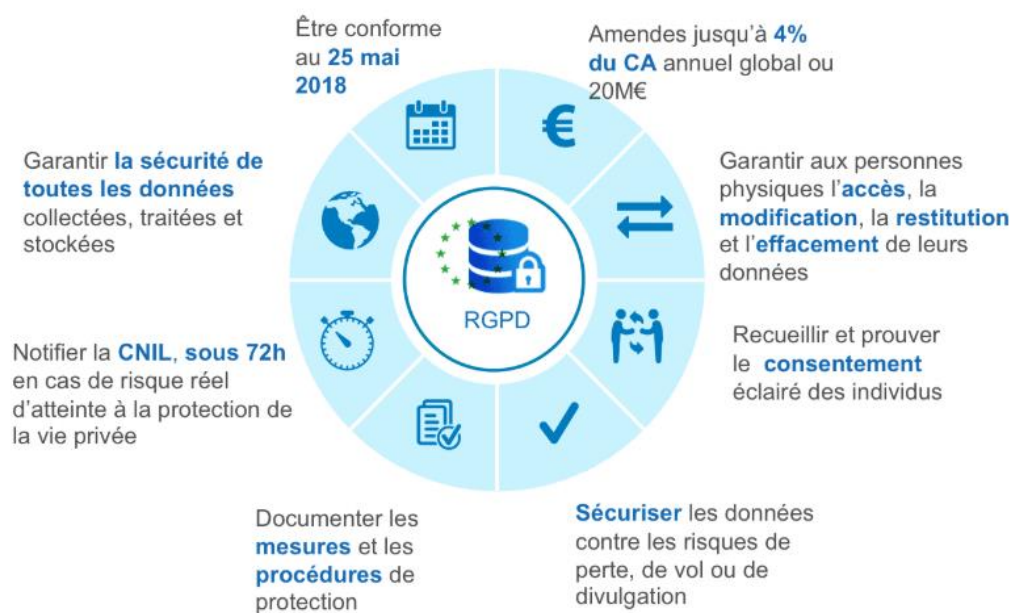
Ce règlement européen impose aux sites et applications de ne collecter que les renseignements dont ils ont besoin pour fonctionner. Les données à caractère personnel sont aussi mieux protégées contre les pirates informatiques. Chaque citoyen a en outre le droit de consulter, corriger, ou effacer les données qui le concernent. Les entreprises qui ne respectent pas ces nouvelles règles s'exposent à des sanctions extrêmement élevées, qui sont donc dissuasives.

Le RGPD permet d'apporter plus de transparence lors de la collecte de données à caractère personnel et d'en faire un usage plus sécurisé et plus respectueux.



DOCUMENT 4 : Les droits reconnus aux personnes par le RGPD et les obligations des organisations.

L'application et le respect du RGPD sont garantis en France, par un organe public et indépendant : la **Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL)**.



www.mc2i.fr